

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 JANVIER 2017

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 10/01/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 23/01/2017

Délibération n° D-2017-27

Logement social - Opération ' Le Chant des Alouettes ' -
Convention de financement entre la Ville de Niort, Habitat Sud
Deux-Sèvres et la Communauté d'Agglomération du Niortais -
Annule et remplace la délibération n°D-2016-321

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Monsieur Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

Excusés :

Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Monique JOHNSON.

**Direction Développement Urbain et
Habitat**

**Logement social - Opération « Le Chant des
Alouettes » - Convention de financement entre la
Ville de Niort, Habitat Sud Deux-Sèvres et la
Communauté d'Agglomération du Niortais - Annule
et remplace la délibération n°D-2016-321**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre du PLH communautaire 2016-2021, le Conseil municipal du 19 septembre 2016 a approuvé une convention tripartite pour le financement de l'opération « Le Chant des Alouettes » portée par Habitat Sud Deux-Sèvres.

Par cette convention, la Ville de Niort s'engageait au versement d'une subvention de 60 000 € pour la réalisation de 12 logements locatifs sociaux (PLUS).

Par délibération du 17 octobre 2016 la Communauté d'Agglomération du Niortais a décidé de porter les garanties d'emprunts des bailleurs sociaux, à compter du 1er janvier 2017. Par courrier en date du 24 novembre 2016, la Communauté d'Agglomération du Niortais propose que cette disposition s'applique à la programmation HLM 2016 dont l'opération « Le Chant des Alouettes » fait partie.

Cette disposition implique une modification de la convention approuvée le 19 septembre 2016.

Il est donc demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- abroger la délibération n°D-2016-321 du 19 septembre 2016 ;
- approuver l'octroi d'une subvention à Habitat Sud Deux-Sèvres d'un montant de 60 000 € pour la réalisation de l'opération « Le Chant des Alouettes » ;
- approuver la nouvelle convention tripartite fixant les engagements respectifs de la Ville de Niort, de la Communauté d'Agglomération du Niortais et de Habitat Sud Deux-Sèvres ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT